

**Décision prise lors de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
du 26 septembre 2017**

1. Préavis n° 07/2017 – Budget 2018

Au vote le Conseil Intercommunal décide :

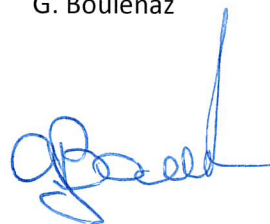
D'approuver le budget 2018 de l'association Intercommunale SDIS Nyon-Dôle

Résultat du vote : 50 oui ; 3 abstentions

Le Président
D. Gallay



La secrétaire
G. Boulenaz



Affichage au pilier public du 29 septembre 2018 au 19 octobre 2018